

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 05 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle municipale « Le Lido » à Lezoux après convocations légales en date du 29 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

| | |
|--------------------------|------------------------------|
| Mme ANGELY Emmanuelle | M BOURNAT Christian |
| M GIRARD Jean-Baptiste | Mme BERNARD Célia |
| M BONNEMOY Clément | Mme PLOT Karine |
| Mme BEN SAAD Bérengère | M MINGAT Cyrille |
| M BERGAMI Gilles | M DOLCEMASCOLO CORRE Laurent |
| Mme MONTBRIZON Julie | M DAUDUIT Cédric |
| M PEYNON Daniel | Mme MONTAGNIER Patricia |
| Mme FORESTIER Annick | M MONEYRON Florent |
| M BEAL Philippe | M NUNEZ Estéban |
| M BOUFFANGE Jérôme | Mme REIS Martine |
| Mme PEREIRA Elsa | M BERNARD Bruno |
| M GLORIEUX Cyril | M EDOUARD Jean-Charles |
| Mme LEPIGEON Christelle | M FRASIAK Bernard |
| Mme TERRIER Charlene | M CARTERON Maurice |
| M BOUFFANGE Daniel | M DUPOUÉ Yannick |
| M CHAUVEAU Jean-François | M PLASSE Pierre |
| Mme NIGON Christine | Mme GONINET Laurence |

Suppléants présents : Mr Patrice BLANC et Mr MORICONI Fabrice

Etaient représentés (procuration) :

- M CONSTANT Olivier donne pouvoir à M BOUFFANGE Jérôme

Absents : M BREUIL Lionel

VOTE : En exercice : 36 Présents : 34 Représentés : 1 Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Estéban NUNEZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : syndicat intercommunal du bois de l'aumône (sba) - désignation des représentants

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BOIS DE L'AUMONE (SBA)
DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

- Vu les statuts de la communauté de communes ;
- Vu les statuts du SBA ;
- Vu l'article L5711-1 du CGCT ;
- Vu les élections municipales et communautaires de mars 2026
- VU la délibération N°20260505_04 du conseil communautaire du 05 mai 2026
- Considérant que les délégués au SBA sont désignés parmi les membres du conseil communautaire et des conseils municipaux ;

Le Président explique que suite au renouvellement des conseillers municipaux et par conséquent des délégués communautaires, il convient de procéder à la désignation des représentants de la communauté de communes au SBA, syndicat mixte fermé auquel elle adhère pour le compte de ses communes membres, pour la gestion de la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés ». Il s'agit de désigner 11 délégués titulaires et 6 délégués suppléants.

Après appel à candidature, sont élus à la majorité absolue comme délégués au SBA :

| DELEGUES TITULAIRES : 11 | Commune | DELEGUES SUPPLEANTS : 6 | Commune |
|-------------------------------------|-----------------|------------------------------------|--------------------|
| Jérémy BOUCHE | BORT-L'ÉTANG | Virginie DESCHAMP | CREVANT-LAVEINE |
| Pascaline HABONNEL | CREVANT-LAVEINE | | |
| Gilles BERGAMI | CULHAT | Anne-Sophie GARITTE | BULHON |
| Dorothee TRICHARD | JOZE | | |
| Richard FOURNIER | LEMPY | Elsa PEREIRA | LEZOUX |
| Jean-François CHAUVEAU | LEZOUX | | |
| Didier CALET | MOISSAT | Isabelle POUILLARD | MOISSAT |
| Véronique SAUZEDDE | ORLÉAT | | |
| Dominique REY | PESCHADOIRES | Lionel LARA | RAVEL |
| Julien FLORET | SEYCHALLES | | |
| Angélique CONSTANT | VINZELLES | Céline URSAT | SAINT-JEAN-D'HEURS |

Monsieur le Président insiste sur le fait que compte-tenu de la désignation de conseillers municipaux pour représenter la CCEDA au SBA, il conviendra que ceux-ci rendent compte régulièrement au conseil communautaire des décisions ainsi que des actions du syndicat.

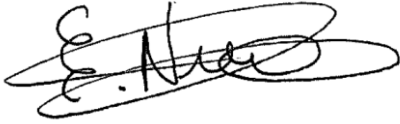
AR Prefecture

063-246301097-20260505-20260505_08-DE
Reçu le 06/05/2026

CCEDA
CC 05/05/2026
(08)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026
Signé par Estéban NUNEZ,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 05 mai 2026
Signé par Florent MONEYRON,
Président

